



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971 29/2019 19 juillet 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du tourisme	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 & 14h30 à 18h30 Le dimanche de 9h30 à 13h00		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h		09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 10h30 à 12h00		02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne –Laure	02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie	09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j / 7	Plonevez-Porzay	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern	02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-Mercredi-vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Rue Saint Michel	
Marché en plein air	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre	Place de l'église de 9h à 13h	

INFORMATIONS COMMUNALES

QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

SALUBRITÉ DES PLAGES

A effet de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage nécessitant l'utilisation d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que selon les créneaux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

(L'arrêté n°2012-0244 du 1er mars 2012 est consultable en mairie).

PREVENTION DEMARCHAGE

La municipalité rappelle les mesures de prudence en cas de démarchage : Méfiance face aux démarcheurs qui se présentent en groupe ; ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant le délai de rétractation de sept jours ; ne pas signer de document non daté ou antidaté ; ne pas faire de chèque antidaté et ne pas donner d'autorisation de prélèvement. Soyez vigilants ! Prenez le temps de la réflexion.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours sont ouverts jusqu'au samedi 31 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 : ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 ⇒ Kervel : 02.98.92.53.26

SERVICES DES PLAGES

La CCPCP met en place un service de lignes de plages du samedi 6 juillet au samedi 31 août 2019. Ce service sera facturé 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et 1€50 le trajet pour les moins de 25 ans. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h27 et retour à 17h56. Les horaires complets sont disponibles en mairie.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

La Communauté de Brigades de Gendarmerie de Châteaulin porte une attention particulière sur les habitations des citoyens en vacances ou prêts à partir. Afin de nous permettre de mieux cibler ces habitations, avant de partir en vacances : n'hésitez pas à signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Le téléphone portable : au café ou au restaurant, ne posez pas votre mobile sur la table ou sur le siège. Dans la rue, utilisez votre mobile discrètement et ne le tenez pas à la main lorsque vous ne l'utilisez pas. Ne mettez pas votre mobile dans la poche extérieure d'un vêtement. Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas d'urgence, composez vous-même le 112 ou le 17. Méfiez-vous des pickpockets dans les transports en commun, les files d'attente. Pensez à activer la géolocalisation de votre smartphone.

Vos liquidités : prenez avec vous le minimum d'argent, préférez les billets de petite ou moyenne valeur ou le paiement par CB. Soyez toujours vigilant lors de l'utilisation de votre CB et de la composition du code personnel. Répartissez vos moyens de paiement en plusieurs endroits (sacs, poches...). Séparez votre argent de vos documents officiels (permis de conduite, passeport...). Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures ou arrière de vos vêtements. N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage, en ville ou en visite.

Dans les voitures : ne pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chèquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

INFORMATIONS ANIMATIONS

SAMEDI 20 JUILLET – FÊTE DE KERVEL

La municipalité en collaboration avec le comité des fêtes organise une grande fête le samedi 20 juillet à partir de 20h00 à la plage de Kervel. Animation « DJ ». Restauration moules-frites sur place. Un feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré à la tombée de la nuit vers 23h.

LUNDI 22 JUILLET – RANDONNÉE PÉDESTRE

Lundi 16 juillet : les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 8 kms (2h), suivie d'un pot. Rendez-vous à 18h parking de Tréfeuntec. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

VENDREDI 26 JUILLET - CONCERT

La chorale « Vocal'Ys » de Douarnenez vous propose un concert de chants polyphoniques le vendredi 26 juillet sur le site de Sainte Anne la Palud à 21h00. Libre participation.

SAMEDI 27 JUILLET – FESTIVAL SEA FEST N'SOUND

27ème édition du festival Sea Fest N'Sound à Plomodiern, plage de Lestrevet le samedi 27 juillet à partir de 16h30. Sea Fest N Sound est un festival de musique convivial et familial. Organisée par l'association IDM avec la participation de : Les puceaux sauvages ; Gasoline ; Kervegan's ; Pat O'May. Renseignements : www.aulne-porzay-tourisme.com / www.Seafestsound.fr ou 02.98.81.27.37

INFORMATIONS COMMERCIALES

Votre supérette Coccimarket sera ouverte pendant les mois de juillet et août 7j/7. Le lundi de 8h30 à 13h. Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h et de 17h à 19h30.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 20 juillet : messe à 18h30 à Plomodien, chapelle Saint Corentin

Dimanche 21 juillet : Grande Troménie de Locronan

Imprimé par nos soins